DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA PREVENTION

Apprenti/Apprentie – Cadet de la Police Municipale Parisienne préparant un BTS Management Opérationnel de la Sécurité

Numéro de référence : V170000000043

Niveau d'étude : niveau 5 (BAC+2)

Domaine d'activité : sécurité

Durée : 2 ans

Nombre de personnes à recruter : 8

Informations générales

Au sein de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP) la division territoriale (DT) met en œuvre à l'échelon local les politiques de prévention et de protection de la Ville de Paris en lien avec la mairie d'arrondissement.

Une division comprend des cadres B et des agents de catégorie C opérationnels.

Chaque division se compose de :

- Une Cellule Service de Tranquillité Publique, de Surveillance et de Prévention (CTPSP) composée de cadres B opérationnels qui supervisent les agents de terrain : Policiers Municipaux, ASP, ISVP, AAS mairies, AAS bâtiments centraux, AAS espaces verts, agents chargés de la sécurisation des sorties d'école et de l'accompagnement des publics vulnérables
- Une Cellule de Coordination Opérationnelle (CCO), composée d'une équipe cadres B opérationnels chargés de la lutte contre les incivilités, de la synthèse et du reporting d'activité
- Un coordonnateur du contrat de sécurité et des partenariats
- Une Cellule Administrative et Logistique (CAL).

Informations importantes :

- Votre bulletin n°2 du casier judiciaire ne doit faire mention d'aucune condamnation incompatible avec les missions du poste auquel vous candidatez

- Port de l'uniforme
- La conduite de véhicule de service dans le cadre du contrat d'apprentissage n'est pas autorisée
- Le coût de la participation aux cours pour adultes dispensés par la Ville de Paris afin de préparer le concours de Gardien-Brigadier seront pris en charge par la Direction si vous souhaitez en bénéficier

Activités principales

Sous l'autorité de votre maître d'apprentissage, vous serez amené à découvrir et comprendre votre environnement professionnel tant opérationnel que partenarial (interne et externe) et réglementaire, y incluant la gestion quotidienne des ressources humaines, afin d'apprendre progressivement le métier de Chef de Service de Police Municipale (CSPM).

Coordination et planification :

- Mettre en œuvre, en fonction des instructions du.de la chef.fe de division (et de son adjoint.e), les opérations résultant de la déclinaison à l'échelon local de la politique municipale en matière de lutte contre les incivilités relatives à la propreté, la salubrité, la tranquillité publique, en matière de protection routière et de régulation des déplacements, ainsi qu'en matière de protection des équipements publics, ceci en lien avec la CCO
- Suivre dans SIC-Convergence la gestion des missions (planification, création, suivi, complétude des jalons, clôture), la gestion des équipes et des ressources (planification, création, suivi, démobilisation) et l'édition de rapports d'activité à partir des données introduites dans l'outil
- Organiser le travail : élaborer les missions, en analyser les retours, prendre en charge les signalements, coordonner l'activité des brigades et des services

Communication et représentation :

- Accompagner votre Maître d'apprentissage, à sa demande, aux réunions en mairie d'arrondissement ou avec des partenaires (directions municipales, commissariat…)
- Participer à la rédaction du compte-rendu écrit de réunion et son bon archivage.

Contrôle et reporting

- Assurer le suivi des opérations et rendre compte à votre hiérarchie, à l'État-Major et aux partenaires en cas de besoin
- Veiller à la transmission au sein de la CTPSP des informations de service nécessaires à la continuité des missions

- Vous familiariser avec le cadre légal et sa déclinaison parisienne et territoriale (convention de coordination PP/Ville, règlement étalages et terrasses fiches doctrine, fondement juridique de l'intervention des équipes, etc.)
- Vous approprier les outils de pilotage de l'activité (SIC- CONVERGENCE, ARCGIS, EUDONET, DMR, CITE, tableau de bords…)

Participation à l'animation d'équipe

- Participer à la conduite opérationnelle des brigades et leur encadrement en lien avec votre Maître d'apprentissage. L'accompagner lors des appels des équipes à leur prise de service (transmission des objectifs du jour et rappel des consignes générales) ainsi que lors des débriefings.

En complément de ces missions, vous pourrez également participer et observer les missions suivantes :

- Surveillance de la voie publique (sécurisation des entrées et sorties d'écoles …)
- Accueil, surveillance et protection des équipements, des bâtiments et des espaces verts municipaux
- Accueil et orientation des publics
- Assistance aux catégories les plus fragiles de la population (accompagnement des personnes âgées, protection des écoliers, aide aux victimes et aux jeunes en difficulté)
- Observation des missions de lutte contre les incivilités (règles de civilité sur l'espace public, nuisances sonores et olfactives d'origine professionnelle) et de régulation des déplacements.

Compétences requises

Savoir-faire

- Capacité à l'acquérir la maîtrise des outils métier
- Capacité à la rédaction administrative
- Capacité à rendre compte
- Aptitude à s'adapter aux procédures

Savoir-être

- Appétence pour l'encadrement
- Sens de l'adaptation et réactivité
- Esprit d'initiative et sens du travail en équipe
- Rigueur, sens des responsabilités
- Sens de la hiérarchie, loyauté, exemplarité, discrétion professionnelle
- Sens du service public